

2024

ASPRHCT



*Association Syndicale des Propriétaires
de la Résidence les Hameaux du Champ Tortu*

SITE WEB: www.asprhct.net

Correspondance à adresser au Président :

LE MOT D'ACCUEIL

15 allée de! 'Eléphant - 77184 - EMERAINVILLE

Bienvenue à la Résidence "les Hameaux du Champ Tortu"

Cette Résidence composée de 204 pavillons a été créée en 1972. Le Comité Syndical est heureux de vous y accueillir et souhaite vous faire connaître par ce mot les quelques règles de vie qui régissent notre résidence tout en vous proposant des informations sur le reste du village.

Emerainville est une des 12 communes de la Communauté d'Agglomération "Paris - Vallée de la Marne".

La Résidence les Hameaux du Champ Tortu (de tortueux) est le premier lotissement réalisé sur la commune. Il tire son nom d'un lieu-dit des environs, mais se situe officiellement sur le lieu-dit « La Mare !'Embuche ».



NOTRE ART DE VIVRE

Comme vous avez pu vous en rendre compte, notre Résidence est composée de 'Hameaux' dont les allées, en impasse, donnent dans la rue du Champ Tortu. Ces allées procurent à nos enfants une sécurité certaine dont ils jouissent dès les beaux jours. De grands espaces verts (# 30.000 m²), isolent ces hameaux les uns des autres et donnent à la Résidence un cachet que beaucoup lui envient. Leur respect et leur maintien en bon état est notre souci ... et notre art de vivre.

La « Zone 30 » et les diverses signalisations routières mises en place privilégient les enfants et les piétons.

Faites attention!

Roulez prudemment dans la Résidence afin de ne pas vous trouver nez à nez avec un vélo, une poussette ou un piéton.

Rappelez à vos enfants les principes élémentaires de sécurité pour leurs éviter des accidents.



Plan de la résidence et information Déchets sont joints en annexe.

Le respect de notre environnement, en particulier par nos animaux de compagnie. Ils doivent être surveillés par leurs maîtres et ne jamais errer seuls dans le village. Ils seraient exposés au ramassage par la fourrière !

Tous les espaces verts de la Résidence sont réservés aux jeux des enfants. **La promenade des chiens y est donc interdite.** Les déjections canines doivent être limitées au bois derrière le Chemin du Parc aux Bœufs. La mairie met à notre disposition des «canipoches» pour permettre au maître de ramasser ces déjections.

La lutte contre le bruit. N'oubliez pas que si la "Francilienne" est la plus importante des nuisances que nous ayons à supporter, il n'est pas nécessaire d'en rajouter. La règle est de ménager nos oreilles le week-end en limitant les travaux (bricolage et jardinage) entre 9-12 et 14-19 heures le samedi et uniquement entre 9 et midi le dimanche. Pensez à vos voisins !

La circulation. Toute la Résidence est en **zone 30** avec respect des passages piétons.

Stationnement. Le stationnement ne se fait pas sur les trottoirs, mais sur la rue du Champ Tortu, qui est en **zone bleue**. Un macaron est disponible auprès de la Police Municipale

*Bonne installation parmi nous
et rendez-vous à la
prochaine Assemblée
Générale qui ne peut
valablement délibérer que
par votre
présence et l'intérêt
que vous lui portez.*



Le montant de nos charges restera faible aussi longtemps que nous accepterons de mettre un peu de nous-mêmes pour respecter notre cadre de vie. Collaboration en vérité peu prenante si chacun fait attention à son propre comportement. Cela se traduit à ce jour par:

- le nettoyage des enclos poubelles par leurs utilisateurs,
- une attention plus particulière auprès de nos enfants pour qu'ils maintiennent les espaces communs propres, et ne dégradent ni les jeux ni les bancs existants,
- le cas échéant, **la surveillance de nos animaux domestiques**, leur interdiction d'accès à l'intérieur du périmètre de la rue du Champ Tortu et le ramassage de leurs déchets,
- un ramassage près de chez vous, comme vous le feriez pour votre jardin, de quelques papiers ou "canettes" que certains indéclicats, pas toujours étrangers à la Résidence, abandonnent négligemment.

Les STATUTS et le CAHIER DES CHARGES ont été mis à jour lors de l'AGE du 12/01/23. Ce sont des éléments contractuels, qui ont dû vous être remis par le notaire, et les seuls documents qui fassent foi en cas de litige pour le non-respect des règles établies.

Il n'entre pas dans les prérogatives du Comité Syndical de gérer les conflits de voisinage. Les quelques règles que nous vous rappellerons par la suite doivent permettre à tous de vivre en bonne intelligence.

LES DELEGUES DE HAMEAU

Ils sont bénévoles et assurent le relais entre les résidents de l'allée et le Comité Syndical. Ils vous accueillent, vous précisent les règles de vie et recueillent vos observations et collectent les charges. Ils participent au Comité Syndical sur invitation du Président.

N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux avant de vous aventurer dans des modifications de votre nouvel habitat.



INFORMATIONS

Le Comité Syndical s'efforce de donner aux résidents les informations nécessaires à la vie au Champ Tortu et de les tenir au courant des actions et activités en cours. Pour cela vous pouvez aussi consulter le site Web de l'association : www.asprhct.net

Par ailleurs, d'autres informations concernant plus spécifiquement la vie de la Commune, de la Communauté d'Agglomération et du Département vous sont communiquées par des revues périodiques distribuées dans votre boîte à lettres. Il s'agit entre autres de "**Le Lien Emerainvillois**", de "**Commune Agglo-Magazine**", de "**Seine et Marne-Magazine**" et du "**Guide municipal**" distribué à la rentrée de septembre. Ce dernier vous donne toutes les informations sur les associations situées sur la ville et sur les différentes activités proposées. N'hésitez pas à le demander en Mairie si vous ne le possédez pas encore.

VIE PRATIQUE

La Résidence dispose :

- d'un parking visiteurs à l'entrée de la résidence
- d'un terrain de boules situé face à l'allée de la Souche
- de deux aires de jeux pour petits et grands enfants
- d'un terrain de tennis privé situé entre les allées de la Marelle Jaune et de Vénus. Il nécessite une inscription préalable sur le tableau et les modalités d'utilisation figurent sur le règlement qui est affiché à l'entrée.

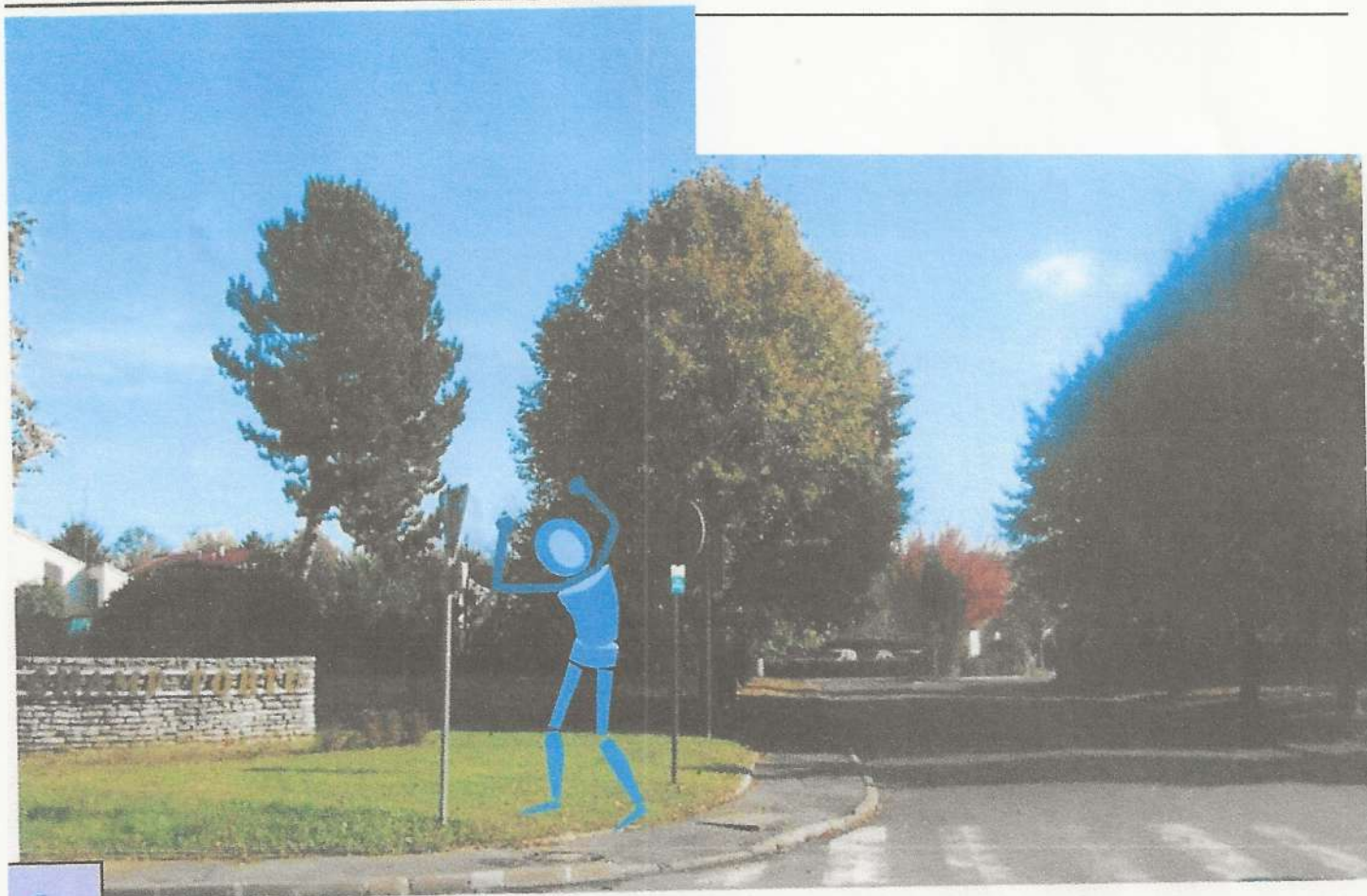


L'ASSOCIATION SYNDICALE ET LE COMITE SYNDICAL

Par votre achat, vous êtes membre d'office de l'Association Syndicale des Propriétaires de la Résidence des Hameaux du Champ Tortu (ASPRHCT) qui élit chaque année les membres du Comité Syndical. Celui-ci est composé uniquement de résidents bénévoles. Les STATUTS qui vous ont été remis par le notaire précisent sa mission. Consultez-les. Le travail du Comité Syndical consiste à gérer bénévolement, pour le bien de tous, les espaces et éléments communs de notre Résidence, à savoir les espaces verts, le réseau de télévision, le terrain de tennis, le terrain de boules, les jeux pour enfants, les bancs et treize enclos à poubelles.



L'Assemblée Générale Annuelle définit le montant des charges nécessaires à ces entretiens pour l'année suivante. Quatre appels sont prévus, mais à ce jour trois seulement sont appelés, le quatrième étant destiné à couvrir des dépenses exceptionnelles.



ADRESSES UTILES



(Cette liste n'est pas exhaustive)

Vie Pratique

- Mairie d' EMERAINVILLE (01 6005 40 00) et www.mairie-emerainville.fr
- Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne (01 60 37 24 24) et www.agglo-pvm.fr
- Déchetterie du SIETREM à CROISSY BEAUBOURG (0 800 770 061)
- Police Municipale : 38 rue du Lapin Vert (0 800 099 600)
- Police Nationale à PONTAULT COMBAULT (01 64 43 65 65)
- Gendarmerie Nationale à CHELLES (01 60 20 73 15)
- Gare SNCF« RER - Eole» et autobus 212 et 421, à 10 minutes à pieds

Action Culturelle

- Espace Saint-Exupéry à EMERAINVILLE (01 60 33 27 27)
- La Ferme du Buisson, Scène Nationale à NOISIEL (01 64 62 77 00)
- Médiathèque d'Emery Raphaël CUEVAS à EMERAINVILLE (01 60 37 78 78)
- Piscine d'Emery à EMERAINVILLE (01 60 05 23 07)



Scolarité

- Crèche« Les Jeunes Pouces» (01 60 95 02 32)
- Crèche« Les Petits Princes » (01 60 33 26 51)
- Ecole« La Mare l'Embuche » - Maternelle (01 60 33 26 67)
- Primaire (01 60 33 26 69)
- Ecole« Jean Jaurès» - Maternelle (01 60 33 26 65)
- Primaire (01 60 33 26 66)
- Collège « Vincent Van Gogh » (01 64 8077 60)

Assemblée Générale du 11/01/24

COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Norbert KERGASTEL - Secrétaire : Patrick BON
Trésorier : Yves Noël GAUDU

AUTRES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL

Stéphane DENARD, Hubert EVRARD, Sharmion FOUCAULT, Christelle HENDRYCKS, Jacques HULEUX, David LEPELLEY, Sébastien MATHIEU & Nathalie REGORDA

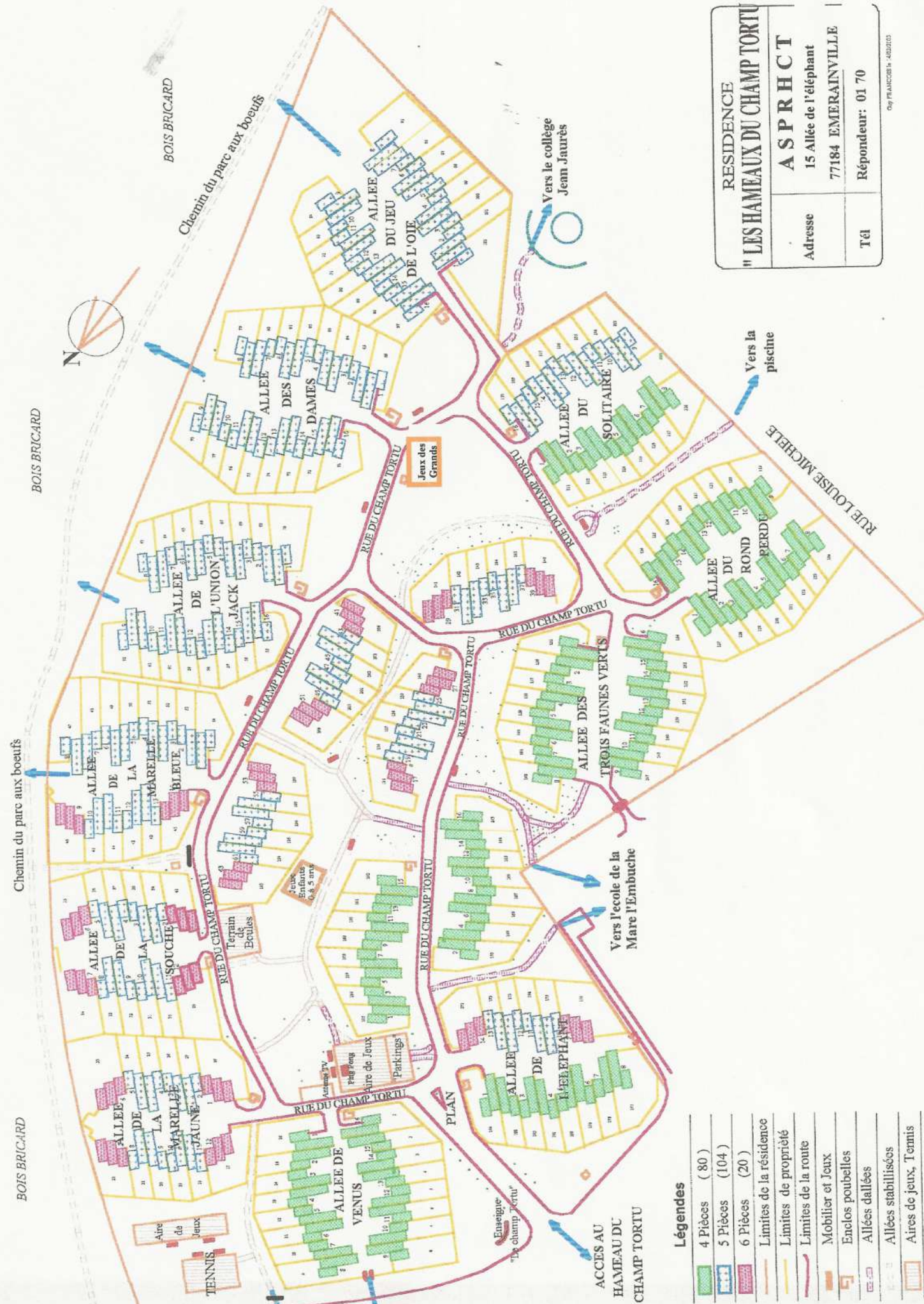
COMMISSION DE CONTROLE

Christian DAGORN

DELEGUES DE HAMEAUX

Champ Tortu I	Nicole WARET (n° 01)
Champ Tortu II	Yves-Noël GAUDU (n° 37)
Champ Tortu III	Danièle FLAMANT (n° 41)
Allée de l'Eléphant	Norbert KERGASTEL n°04)
Allée des Trois Faunes Verts	Chrystelle HENDRYCKS (n°15)
Allée du Rond Perdu	Christelle JIBAUD (n° 03)
Allée du Solitaire	Elodie PRUVOT (n° 08)
Allée du Jeu de l'Oie	Jean Marc MATRANGA (n° 11)
Allée des Dames	Sharmion FOUCAULT (n° 16)
Allée de l'Union Jack	Lucie MEZA (n° 14)
Allée de la Marelle Bleue	Philippe MASSOL (n° 06)
Allée de la Souche	Jean Pierre DELAUNE (n° 01)
Allée de la Marelle Jaune	Etienne FROUIN (n° 11)
Allée de Vénus	Audrey DAUX (n° 11)





RESIDENCE	
" LES HAMEAUX DU CHAMP TORTU "	
Adresse	ASPRHCT 15 Allée de l'éléphant 77184 EMERAINVILLE
Tél	Répondeur: 01 70

Légendes

- 4 Pièces (80)
- 5 Pièces (104)
- 6 Pièces (20)
- Limites de la résidence
- Limites de propriété
- Limites de la route
- Mobilier et Jeux
- Enclos poubelles
- Allées dallées
- Allées stabilisées
- Aires de jeux, Terris



Calendrier de collecte Ville de Emerainville

Les collectes sont assurées tous les jours qu'ils soient ouvrés ou fériés y compris le 1er Mai, 25 Décembre, 1er Janvier...

Les ordures ménagères



LUNDI et VENDREDI



Les emballages et papiers

MERCREDI

Le verre



LES MERCREDIS DES SEMAINES PAIRES



Les encombrants

DERNIER JEUDI DU MOIS

Les déchets toxiques



Apport en déchetterie



Les déchets verts

1^{er} et 3^e LUNDI DU MOIS (d'avril à décembre) /
Compostage domestique ou apport en déchetterie

*Les Déchets d'équipements électriques
et électroniques (DEEE)*



Echange lors d'un nouvel achat en magasin ou apport en déchetterie

Consignes de tri des collectes sélectives

Tous les emballages et les papiers

À déposer dans le bac jaune :



Tous les papiers



Emballages métalliques



Briques et cartons



Bouteilles, bidons et flacons en plastique



NOUVEAU



Désormais, les pots, barquettes, films en plastique et les petits emballages en métal se trient aussi.



À DÉPOSER EN VRAC, BIEN VIDÉS

Le verre

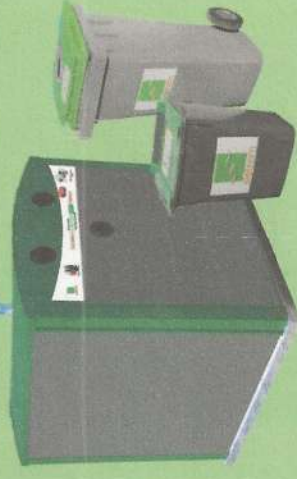
À déposer, dans le bac vert, bien vidés



Bocaux de conserves et pots en verre



Bouteilles en verre



Les déchetteries

Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	Croissy-Beaubourg	Noisiel	Chanteloup-en-Brie Chelles S ^t -Thibault-des-Vignes
Lundi & mercredi	9h - 13h	14h30 - 18h30	
Mardi, jeudi & vendredi	14h30 - 18h30	9h - 13h	9h - 18h30
Samedi	9h - 12h / 14h - 18h30		
Dimanche		9h - 12h30	9h - 12h30

Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Croissy-Beaubourg	Noisiel	Chanteloup-en-Brie Chelles S ^t -Thibault-des-Vignes
Lundi & mercredi	9h - 13h30	13h - 17h	
Mardi, jeudi & vendredi	13h - 17h	9h - 13h30	9h - 17h
Samedi	9h - 12h / 13h - 17h		
Dimanche		9h - 13h	9h - 13h

> Munissez-vous d'une pièce d'identité et de votre badge d'accès en déchetterie (lors de la 1^{ère} visite, présentez un justificatif de domicile et votre pièce d'identité).

> Apport autorisé : 1 m³ (2 m³ pour les déchets verts).
 > Tous les véhicules de moins de 3,5 tonnes sont autorisés, dans la limite de 26 passages par an.

Règlement complet sur sietrem.fr.

Fermeture des déchetteries les jours fériés